

Compte rendu Conseil d'école premier trimestre 2018/2019

06/11/2018

École primaire de Ogy-Montoy-Flanville

Personnes présentes :

Représentants des communes :

Mme Wirtzler/Mme Maguin (Ogy-Montoy-Flanville), Mme Dondarini (Coincy).

Enseignants :

École maternelle : Mme Clément et Mme Monrose

École élémentaire : Mme Sandt, Mme Wagner, Mme Hennequin, Mme Derule, Mme Stirchler et M. Lorin

Parents d'élèves :

Écoles maternelle et élémentaire : Mme Lomovtzeff, Mme Veix, Mme Mangeot, Mme Henot, M. Cuny, M. Auburtin

Absents excusés :

M. Gerber (Inspecteur de l'Éducation nationale), Mme Gautier (mairie de Ogy-Montoy-Flanville), Mme Souchon et Mme Thomas (école maternelle), Mme Meyer (école élémentaire), Mme Dardart et Mme Herr (Représentantes parents)

M. Lorin rappelle le rôle des parents d'élèves, de l'importance du dialogue avec l'équipe enseignante et du respect des problématiques soulevées.

Ordre du Jour

- 1) Installation, vote du règlement intérieur
- 2) Carte scolaire rentrée 2018
- 3) Projet d'école : les deux axes de travail
- 4) Organisation de l'Activité Pédagogique Complémentaire (A.P.C.)
- 5) Relation dans le cadre des nouveaux cycles
- 6) Relation avec le périscolaire
- 7) Sécurité P.P.M.S. Risques Majeurs/ P.P.M.S. Attentat Intrusion / Sécurité des élèves et du personnel
- 8) Transport scolaire (horaires, sécurité) et service minimum
- 9) USEP / piscine
- 10) Coopérative scolaire / subventions mairies
- 11) Projets et sorties pédagogiques
- 12) Divers

[Résultats des élections 2018](#)

3ème année Fusion des écoles Maternelle et Élémentaire

Les enquêtes sont fusionnées, les informations également.

Une seule élection a été mise en place ainsi qu'un seul Conseil d'école.

École Primaire

- Postes à pourvoir : 8 titulaires
- Taux de participation : 55,52 %

(Rappel : 2015 : 70,18%, 2016 : 65,09% et 2017 : 62,69%)

- Vote par correspondance uniquement

Remerciements aux parents volontaires pour la mise sous pli et pour la tenue de l'unique bureau de vote.

Félicitations pour l'élection et remerciements pour l'implication.

Remarque : Il y a de moins en moins de votes, les parents doivent être sensibilisés à l'importance de leur participation.

1/ Installation et vote du Règlement intérieur

Le règlement est un élément de référence pour rappeler les règles en vigueur dans une école. Il ne peut être totalement exhaustif mais permet un cadrage juridique.

Il doit être voté chaque année lors du premier CE.

Il doit être porté à la connaissance des parents et des élèves (Internet ou autres).

Mise en ligne sur les sites des mairies de Ogy-Montoy-Flanville/Coincy avec le premier CR.

Aucun point à ajouter au Règlement lors de ce Conseil d'école.

Remarque : Vote à l'unanimité du Règlement intérieur pour l'école primaire.

2/ Carte scolaire 2018/2019 - Effectifs du RPI rentrée 2018

Maternelle : 78 élèves (rappel : 69 élèves en 2017/2018, 75 élèves en 2016/17, 69 élèves 2015/16 et 61 élèves 2014/15)

GS : Mme Monrose : 28 élèves

PS/MS : Mme Clément / Mme Souchon : 13+11 = 24 élèves

PS/MS : Mme Thomas : 12+14 = 26 élèves

Deux postes ATSEM pour trois classes + 1 contrat d'apprentissage

Élémentaire : 114 élèves (rappel : 114 en 2017/18, 109 en 2016/17, 96 élèves en 2015/16 102 élèves 2014/2015)

CP : Mme Sandt : 21 élèves

CE1 : Mme Meyer : 28 élèves

CE2 : Mme Hennequin : 24 élèves

CM1 : Mme Derule : 18 élèves

CM2 : M. Lorin / Mme Stirchler : 23 élèves

Remarques :

Perception différente du collège P. Valéry. La fuite vers la 7^{ième} de La Salle qui était injustifiée a été pour le moment endiguée et le collège de rattachement remercie l'école de Ogy-Montoy-Flanville pour le travail de communication entrepris depuis quelques années. Une nouvelle réunion est d'ailleurs fixée le 19 novembre au collège.

Pour la rentrée prochaine : départ de 23 CM2 et arrivée de 30 PS (chiffres état-civil des trois mairies) donc tout va bien au niveau des effectifs.

3/ Projet d'école 2016/2020

Reprise du projet d'école avec deux nouveaux axes qui sont tout de même dans la continuité du précédent mais avec une évolution liée à la spécificité de l'école et de la fusion notamment.

Les deux AXES de travail proposés sont :

Axe 1 :

- Assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- *Réflexion autour d'un document synthétique référençant les interventions auprès des élèves (orthophonistes, mise en place PPRE...)*
- *Réflexion autour d'une solution plus efficace pour l'accès à l'outil informatique*
- *Réflexion autour de la constitution du passeport culturel*

Axe 2 :

- Coopérer et s'organiser dans l'intérêt des élèves
- *Mise en place du P.Ed.T. et accompagnement de l'équipe dans les objectifs communs*
- *Accompagnement dans la mise en place de la fusion d'école. Permettre une meilleure cohésion (circulation des documents / projets communs...)*

L'Inspection a validé ce projet d'école.

4/ Organisation des A.P.C. / P.E.D.T.

Il s'agit d'une aide pédagogique à destination des élèves qui ont quelques difficultés ou qui sont en grande difficulté. Ces heures viennent s'ajouter aux heures d'enseignement. La base en est le volontariat et les parents doivent donner leur accord écrit. Différentes formes peuvent être données à cette aide (de 13h à 13h50 ou de 16h30 à 17h15 ou 17h30 : peu utilisé).

Depuis la rentrée 2008-2009, les enseignants sont dans l'obligation de consacrer une aide spécifique hors temps scolaire aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, en plus des 24 heures d'enseignement.

Il ne faut pas oublier le R.A.S.E.D. qui est un élément essentiel dans le dispositif de l'Éducation nationale. Ce réseau d'aide épaulé les enseignants face à de grandes difficultés rencontrées par des élèves en souffrance.

5/ Relation dans le cadre des nouveaux cycles

Des échanges ont lieu au sein de l'école afin de permettre aux élèves de vivre des moments en commun. La liaison GS/CP reste un moment intéressant. Des élèves de l'Élémentaire peuvent être pris en charge par la Maternelle dans le cadre de l'aide pédagogique par exemple. Des échanges sportifs ont lieu également. Parfois, les grands organisent des rencontres pour les plus petits dans le cadre de l'U.S.E.P.

Des échanges ont lieu entre l'école Élémentaire et le collège et des réunions sont régulièrement planifiées au collège Paul Valéry. Le premier Conseil École-Collège a lieu le lundi 19 novembre. Des documents particuliers sont élaborés (P.P.R.E. Passerelle/ progressions communes ...).

Pour rappel, une modification des cycles a eu lieu pour accroître cette liaison École/Collège (cycle 3 = CM1/CM2/6^{ième}).

Une réunion de liaison aura lieu chaque année en juin pour parler des élèves qui vont au collège.

Il existe une relation entre le primaire et le secondaire (réunions au collège P. Valéry). Certains professeurs du collège rencontrent les enseignants du primaire pour évoquer les programmes et les enfants en difficultés.

Les dossiers scolaires des CM2 seront transmis aux parents en fin d'année.

6/ Relation avec le périscolaire – fin du P.Ed.T. / Point sur la discipline

Comme l'école est « repassée » à la semaine de 4 jours, le Projet Éducatif Territorial est caduc mais la relation est toujours aussi étroite et bonne entre les deux entités.

7/ Sécurité

P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Désormais, il y a deux P.P.M.S. : **Risques Majeurs (RM)** et **Attentat-Intrusion (RI)**

- Obligatoire pour chaque école
- Mémoire de la sécurité de l'établissement
- Contenu à la disposition de la commission de sécurité

Les exercices Incendie et Confinement ont eu lieu le lundi 17 septembre à 10h et 10h25. L'alarme a été efficace et le confinement s'est bien passé. L'exercice Intrusion a eu lieu le lundi 15 Octobre à 9h30 et n'a pas trop suscité de problèmes (sous forme de jeux...).

Remarque : dans l'école maternelle, le volume de l'alarme incendie peut ne pas être satisfaisant si les enfants sont dans la « salle motricité » (la musique et le bruit des enfants en activité peuvent empêcher d'entendre l'alarme).

D.U.E.R.

Le D.U.E.R. (**D**ocument **U**nique d'**E**valuation des **R**isques) vise à effectuer, en partenariat avec la mairie, un suivi au niveau de la sécurité (électrique ou autres).

8/ Transports scolaires et Service minimum

Comme dans tous les RPI, un circuit de transport est mis en place en partenariat avec le Conseil Régional. Chaque élève est doté d'une carte de transport.

Remarques :

- L'organisation via Internet est maintenant en place.
- La mairie souhaite pouvoir obtenir la liste des élèves avant la rentrée. Le but étant de fournir toute information utile avant la rentrée aux familles concernées (notamment les contacts).
- En cas de grève, les élèves pourront être accueillis au périscolaire, le but étant de ne pas surcharger les classes des enseignants non-grévistes.

9/ U.S.E.P. / Piscine

L'**Union Sportive de l'École Publique** est une association qui vise à promouvoir les valeurs du sport dans le cadre de cycles très variés. Les élèves vont se confronter à des pairs d'autres écoles.

L'école de Ogy-Montoy-Flanville est très attachée à la collaboration avec cette association (licence directement incluse dans la coopérative).

Activités organisées depuis ce début d'année :

- Grande Section : 18 Octobre : jeux collectifs au sein de notre école, bel échange avec les écoles de Laquenexy et Ars Laquenexy.
- CP : 16 Octobre : jeux au sein de notre école, avec les écoles de Béchy et Pange, bonnes valeurs véhiculées.
- CP et CE1 : jusqu'aux vacances de Noël : 11 séances de piscine, progrès spectaculaires. Remerciements à la mairie qui prend en charge le bus et les entrées.

L'équipe éducative remercie les parents pour leur investissement lors des événements (rencontres sportives ou sorties) et indique que les écoles locales aiment participer à ce genre d'échange au sein de notre école car nos infrastructures sont bien entretenues et nos équipements complets.

10/ Coopérative scolaire et subventions

La coopérative scolaire de l'école élémentaire est en étroite liaison avec l'U.S.E.P. qui lui donne un cadre juridique. L'ensemble des classes est rattaché à l'association U.S.E.P. Une assemblée générale doit se tenir comme chaque année et un réviseur aux comptes surveillera les bilans financiers du directeur, trésorier de l'association, seul détenteur d'un chéquier. L'ensemble des coopératives des classes est consultable en toute transparence.

Remarques : Les subventions allouées par la mairie à l'école permettent l'achat de matériel pérenne. Cette organisation simplifie les relations avec les commerciaux pour l'école et décharge la mairie du suivi des commandes. Le partenariat école-mairie ne rencontrant pas de problème jusqu'à présent, le directeur réitère sa confiance et la mairie son engagement et son soutien.

11/ Projets et sorties pédagogiques

L'opération « fruits du mardi » n'est pas reconduite.

Différents projets / sorties ont déjà été réalisés :

Sortie au verger avec Cindy (employée de la mairie), le 9 Octobre. Sortie organisée rapidement mais très intéressante : GS le matin, MS l'après-midi : les élèves ont observé les arbres, les feuilles, les écorces, les fruits. Cindy vient d'arriver, elle est très volontaire et a su intéresser les enfants.

Toujours avec Cindy, intervention auprès de la classe de CE2 le lundi 15 octobre. Les élèves ont travaillé dans les jardins sur le thème du cycle de développement de la plante.

Intervention de l'association Délicieux Sortilèges (prise en charge par la coopérative scolaire) : Valérie Loescher est intervenue auprès des CP/CE1/CE2/CM1/CM2 pour évoquer les plantes (l'école Maternelle le fera au printemps prochain). Conférence théâtralisée autour des jardins et plantes, les enfants ont appris de manière amusante et pédagogique. L'écocitoyenneté est mise en avant dans notre école. Dans les plus grandes classes, les sujets abordés sont plus précis, le cycle de la plante sera abordé plus tard dans la continuité de ce qui a été appris.

Fouilles archéologiques : Le 5 octobre, les CM1 et CM2 se sont rendus sur le site de fouilles archéologiques, les intervenants passionnés ont suscité l'intérêt des élèves dans un véritable échange.

Nettoyons la nature : Les CM1 et CM2, en partenariat avec la mairie, ont nettoyé certains espaces et sentiers de la commune et ont été sensibilisés à cette problématique le 5 octobre après-midi.

D'autres sorties ou projets sont encore à l'étude.

Fête de l'école 2019

Le vendredi 21 juin 2018 (solution de repli selon la météo le vendredi 28 juin 2018), les huit classes se retrouveront dans la cour de l'élémentaire pour faire une fête scolaire. Le thème n'a pas encore été choisi.

Destination de cet argent :

- Achats pédagogiques divers pour les classes.
- Achat d'un matériel à confirmer.

Divers

Aucun commentaire des parents.

Conseils d'école des 2ème et 3ème trimestres :

Mardi 12 Mars 2019 à 17h30

Mardi 18 Juin à 17h30